

LA VIE INCONNUE DE JÉSUS-CHRIST – 18^e causerie

I. – Extrait de : Jacob LORBER, *Trois jours au temple*, 1861.

Quelques anciens et quelques docteurs de la loi siégeaient dans le jury. Ils n'interrogeaient pas, mais écoutaient seulement, et ne manifestaient leur intérêt qu'exceptionnellement, lorsqu'ils jugeaient que le candidat en valait la peine. Ils sortaient alors de leur mutisme pour blâmer le garçon qui s'était permis de faire perdre du temps à ses examinateurs en les mettant dans l'embarras !

Le garçon qui ne se laissait pas intimider et qui persévérait dans son intention d'en savoir davantage devait attendre jusqu'au soir qu'on accepte, par crainte du qu'en-dira-t-on et non par amour de la vérité, de répondre à ses questions critiques.

Et le moment venu, de mauvaise grâce, on allait chercher le garçon, qui devait réitérer ses questions, auxquelles un ancien ou un des docteurs de la loi lui donnait une réponse aussi confuse que possible pour le mystifier, ce qui ne lui apprenait rien. Le peuple, muet d'admiration, se frappait alors la poitrine, croyant aveuglément et stupidement que la profondeur insondable de l'esprit de Dieu s'était exprimée par la bouche des anciens et des docteurs de la loi, et reprochait au garçon son audacieuse arrogance.

II. – Extrait de : Jacob LORBER, *Trois jours au Temple*, 1861.

C'est ainsi qu'un garçon à l'esprit particulièrement éveillé refusa de s'avouer vaincu et dit : « Toute l'activité du grand univers divin est éclairée le jour par la lumière du soleil, et même la nuit n'est jamais si obscure qu'on ne puisse rien distinguer ; alors pourquoi cet enseignement si important, qui doit indiquer clairement à l'homme la voie du salut, doit-il être donné d'une façon si embrouillée et si incompréhensible ? »

Ce garçon qui venait de répliquer ainsi n'était autre que moi-même. Ils furent d'autant plus embarrassés que l'assistance se mettait à me donner raison, disant : « Par le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, ce garçon est d'une intelligence remarquable, il faut qu'il poursuive la discussion avec les docteurs de la loi. Dans ce but, nous allons déposer pour lui une importante offrande. »

Un très riche Israélite de Béthanie (le père de Lazare, Marthe et Marie, encore en vie à cette époque¹) s'avança et déposa pour Moi une offrande de trente livres d'argent et d'un peu d'or pour me permettre de poursuivre la discussion avec les anciens et les docteurs.

Les anciens et les docteurs de la loi acceptèrent l'offrande avec empressement et, chose extraordinaire jamais vue jusqu'alors, j'eus la liberté d'entrer en discussion avec eux. [...]

La question préliminaire se rapportait à Isaïe 7, versets 14 à 16 : « *Le Seigneur lui-même vous donnera un signe : voici une vierge enceinte qui enfantera un fils et lui donnera le Nom d'Emmanuel. Il se nourrira de beurre et de miel pour savoir choisir le bien et rejeter le mal. Mais avant qu'il ne sache distinguer le bien et le mal, le pays que tu crains sera abandonné par ses deux rois.* »

La question préliminaire commençait ainsi : « Qui doit être la vierge et qui doit être son fils ? Quand naîtra-t-il un tel fils sur cette terre ? Apparemment, le temps est venu, puisque le pays de Jacob a perdu ses deux rois depuis longtemps et se trouve sous la domination des païens. Cet

¹ La famille de Lazare fut donc très tôt une amie fidèle de Jésus, et, comme on le sait, elle le resta toujours.

Emmanuel de la prophétie d'Isaïe ne serait-il pas l'enfant né dans une étable à Bethléem il y a douze ans, de la vierge Marie confiée à la garde du charpentier Joseph selon la coutume du temple, salué comme Roi des juifs par les mages venus d'Orient et à qui Anne et Siméon rendirent témoignage à sa circoncision ? » [...]

Le plus âgé des anciens se mit à marmonner dans sa barbe. J'interrogeai alors le docteur de la loi qui avait l'air plus humain. Mais ce dernier répondit aussi évasivement. [...]

C'est alors que je fis une réflexion qui incita le riche personnage de Béthanie à déposer pour moi la grosse taxe qui m'autorisait à approfondir ma question préliminaire et à commenter moi-même plus amplement le passage d'Isaïe concernant le Messie.

III. – Extrait de : Jacob LORBER, *Trois jours au Temple*, 1861.

Ayant ainsi reçu l'autorisation de parler, je repris donc la question préliminaire et dis : « [...] Je voudrais que vous m'indiquiez qui est la vierge enceinte dont parle le prophète Isaïe, celle qui doit enfanter le fils de Dieu. Pourquoi doit-elle lui donner le nom d'*Emmanuel*, *Dieu parmi nous* ? Pourquoi se nourrira-t-il de beurre et de miel pour rejeter le mal et choisir le bien ? Vous, docteurs de la loi, vous devriez comprendre ce que le prophète a voulu dire par vierge enceinte enfantant le fils promis !

« Elle et son époux se sont enfuis de Nazareth avec l'enfant et sont allés vivre en Égypte, où ils sont restés trois ans près de la ville d'Ostrazine ², dont le nom signifie en Égyptien ancien : œuvre d'épouvante. [...] Puis le couple reçut l'ordre d'en haut de revenir incognito à Nazareth, où il vit retiré dans la plus grande soumission à Dieu. Cependant, toutes sortes de choses surprenantes circulent là-bas au sujet de ce garçon que j'ai l'honneur de fort bien connaître. Il paraît que les éléments lui obéissent et que les animaux les plus féroces du désert et des bois fuient devant son regard plus que devant mille chasseurs. À ce propos, il dépasse mille fois Nemrod ³ ! Et réellement vous ne seriez au courant de rien ? »

Un autre ancien, animé d'un meilleur esprit, prit alors la parole, disant : « Oui, nous avons bien entendu parler de cela, et ce charpentier que nous connaissons demeure effectivement à Nazareth avec Marie sa jeune femme. Mais à savoir si le garçon en question est le même que l'enfant du miracle né il y a douze ans à Bethléem dans une étable, nous l'ignorons absolument et en tout cas en doutons fort ! Comment ce garçon pourrait-il être l'Emmanuel de la prophétie ? »

Je répondis : « Si ce n'est pas lui, d'où lui vient le pouvoir qu'il a sur tous les éléments, et qui sont alors la vierge et l'Emmanuel du prophète ? »

Le riche de Béthanie dit : « Écoutez, ce garçon a une intelligence gigantesque. Il me vient à l'esprit qu'il pourrait être un jeune Élie envoyé par l'enfant prodige de Nazareth pour nous préparer tous à la venue de l'Emmanuel annoncé par le prophète. Qui de nous, en effet, a jamais entendu parler avec tant de sagesse si ce n'est Samuel ? [...] »

Un commissaire et juge romain très expert en droit, présent dans l'assistance, déclara : « Regardez ce garçon ! Sa déclaration est parfaitement fondée selon notre droit, et puisque

² Ville ancienne connue également sous le nom d'Ostrakine, devenue aujourd'hui la ville d'El Felusiyat, située à mi-chemin entre l'ancienne Héliopolis (ancien quartier du Caire actuel) et Alexandrie. Donc, selon la révélation lorbérienne, après un séjour à Héliopolis (voir Anne-Catherine, Marie d'Agréda, Maria Valtorta...), la Sainte Famille passa trois années à El Felusiyat avant de rentrer au bercail nazaréen.

³ Nemrod, roi de Mésopotamie, était réputé pour être un grand chasseur.

Simon de Béthanie me le demande, je dois lui accorder l'Exequatur (l'assurance que sa demande sera exécutée). »

Là-dessus il vint à moi, me caressa sur son cœur en disant : « Écoute, mon joli, aux boucles abondantes, je suis amoureux de toi, je voudrais mettre tous mes biens à ta disposition pour t'assurer l'éducation la meilleure ! »

Je répondis : « Je sais bien que tu m'aimes, car en toi bat un cœur fidèle et tendre, et tu peux être assuré que moi aussi je t'aime. Mais tu n'as pas besoin de te soucier de mon avenir, un autre s'en occupe déjà ! » [...]

Simon de Béthanie s'approcha aussi de moi et me demanda avec étonnement : « Dis-moi, aimable et charmant garçon, d'où sais-tu mon nom et où j'ai voyagé ? »

Je répondis : « Oh ! ne sois pas étonné. Quand je veux savoir quelque chose, c'est dans ma nature de déjà le savoir ! Tu ne peux encore comprendre comment ! Mais pour en revenir à notre vierge, vous, prêtres et docteurs de la loi, voulez-vous, ou non, éclaircir la question ? » [...]

Un des savants docteurs de la loi se leva, disant : « Eh bien, jeune homme avide de connaissance, concentre-toi et écoute bien. Par "vierge", le prophète n'entend pas une vierge de chair et de sang, mais l'enseignement que Dieu donna par Moïse à ses enfants. Nous, prêtres, nous sommes les vivants représentants de cet enseignement et de cette loi, au sens le plus strict.

« Et nous qui sommes la parole vivante de Dieu, nous avons la ferme espérance que cet enseignement, grâce à nous, sera transmis au monde entier, et reconfortera même les païens⁴. Ce vivant et véritable espoir est représenté, chez le prophète, par la vierge enceinte. Le fils qu'elle doit enfanter et qu'elle enfantera comprend tous les Païens qui accepteront notre enseignement et qui diront alors et seront appelés : *Emmanuel Dieu parmi nous*. [...]

« Voilà, mon cher garçon, la sagesse et la vérité la plus profonde que cachent les mystérieuses paroles, les maximes et les enseignements du prophète. [...] »

IV. – Extrait de : Jacob LORBER, *Trois jours au Temple*, 1861.

Je répondis : « Pourquoi le prophète a-t-il dit (Isaïe 9, 5-6) : *Un enfant nous est né, un fils nous est donné. Son règne repose sur ses épaules, son nom est merveilleux, Conseil, Force, Courage, Père Éternel, Prince de Paix, pour que son règne vienne et que sa Paix éternelle s'établisse sur le trône de David dans son Royaume et pour qu'il fortifie Sa puissance avec justice pour l'éternité ! Voilà ce que l'ardeur du Seigneur Sabaoth accomplira.*

« Quel est cet enfant, ce fils qui nous est donné ? N'est-il pas ce garçon né à Bethléem dans une étable ? Car il est dit : *Un roi des juifs est né à Bethléem dans une étable, il établira un nouveau royaume, et son règne n'aura pas de fin.* »

Troublés, ils se regardèrent les uns les autres et dirent : « Mais où ce garçon a-t-il pu pareillement approfondir l'Écriture ? En tout et pour tout, il n'existe qu'une dizaine de manuscrits complets, nous savons où ils se trouvent et aucun profane n'en approche. »

Un prêtre très agressif me dit : « Réponds à ma question : d'où et depuis quand as-tu acquis une connaissance aussi approfondie de l'Écriture, notamment des prophètes ? »

⁴ On voit ici que l'idée du messianisme juif, selon laquelle c'est aux juifs eux-mêmes qu'échoit la tâche de sauver les païens, était déjà bien installée à l'époque dans l'esprit des prêtres et des docteurs. C'est cette même idée qui semble resurgir aujourd'hui dans l'actuel projet rabbinique de religion noachique universelle destinée à l'édification de tous les peuples de la Terre.

Je répondis : « Tu n'as pas plus le droit de me le demander que je n'ai le droit de te demander d'où vient que tu as aussi peu assimilé l'Écriture en paroles, et surtout en actes ! Réponds à ma question, pour laquelle tu as été payé. [...] »

V. – Extrait de : Jacob LORBER, *Trois jours au Temple*, 1861.

Le grand-prêtre se tourna vers moi en disant : « Tu veux donc apprendre de nous les dates et tous les détails de cette mémorable naissance à Bethléem ? »

Je répondis : « J'aimerais surtout que vous me disiez si ce qui s'est passé alors à Bethléem a un rapport avec les prophéties, et notamment celle d'Isaïe. Il ne s'agit de rien d'autre, mes chers anciens ! »

Le grand-prêtre de Bethléem reprit : « Oui, mon cher et gentil enfant, tu exiges de nous des choses que nous ne pouvons guère te donner ! Il y a bien une sorte de rapport, il est vrai, entre la prophétie d'Isaïe et cette naissance survenue il y a douze ans à Bethléem dans une étable, comme le dit en effet le prophète. Il est évident qu'il faut chercher ce rapport, mais il n'est pas facile à trouver ! La Judée s'est pour ainsi dire déjà trouvée plusieurs fois sans roi, et plus d'une vierge a enfanté dans une quelconque étable de Bethléem, et parfois même en grande cérémonie, mais ce n'était là qu'un évènement naturel. [...] »

« Et, vois-tu, mon gentil garçon, c'est cela qui s'est passé il y a douze ans, lors de cette prodigieuse naissance dans cette ville de Bethléem, qui, à cause des prophéties, est prisée par toutes sortes de mages, de voyants et d'astrologues à l'affût d'un évènement extraordinaire qu'ils pourraient exploiter. Cette naissance d'il y a douze ans n'était qu'une goutte d'eau pour étancher leur soif. [...] »

« Mon cher garçon, il est fort possible qu'un jour Yahvé suscite un héros chez les juifs, si opprimés actuellement, pour libérer leur peuple ; mais il n'y a aucune chance pour le moment. Ceci n'arrivera que dans mille ans peut-être, mais c'est impensable pour le moment et ta question préliminaire est un coup dans l'eau, c'est-à-dire qu'elle ne vaut rien ! Es-tu au clair ? »

Je répondis : « Tu n'as finalement pas du tout répondu à ma question préliminaire. Car lorsque le Messie viendra, il établira sur terre un Royaume spirituel, non matériel, et ce règne n'aura pas de fin, comme dit le prophète Isaïe. Mais que signifie un royaume spirituel ? Il s'agit d'un royaume à l'intérieur de l'homme, et celui qui parviendra dans ce véritable royaume de Dieu ici sur terre, parmi les hommes, vivra véritablement et ne connaîtra jamais ni ne goûtera ni ne sentira la mort, comme David, Daniel, et Isaïe l'ont annoncé. [...] »

« Dieu a miraculeusement protégé cet enfant lors du massacre d'Hérode et il vit aujourd'hui tranquillement et retiré là où il se doit, et sa force capable de maîtriser tous les éléments ne peut être que celle d'un Dieu. Personne ne parvient à l'éviter, mais il échappe aux regards de tous et il est impossible de le trouver si lui-même ne se laisse pas découvrir de son propre gré. »

« Il n'a jamais appris à lire ni à écrire, et cependant il n'existe pas d'écriture au monde qu'il ne puisse lire. Il écrit en toutes langues, et il est versé dans tous les arts qui peuvent fleurir sur cette terre. Les montagnes tremblent devant sa puissance et les cèdres inclinent leur cime jusqu'au sol devant lui. Les étoiles elles-mêmes, la lune et le soleil semblent obéir à sa volonté. Je n'exagère en rien, c'est la plus pure vérité. [...] »

Le juge, qui était de mon côté, lança à la face des pharisiens : « Votre enseignement, plus que tout autre sur terre, mérite d'être réformé de fond en comble s'il ne veut pas complètement disparaître avant cinquante ans ! À côté de vos enseignements et de vos offices religieux, les

bacchanales de Rome sont une véritable lumière, bien qu'une telle vénération des divinités soit une aberration pour la raison humaine !

« Toi, mon aimable garçon, continue de parler à cœur ouvert, il ne doit t'être fait aucune offense, car il semble y avoir en toi plus de raison que dans ce temple tout entier. Parle donc, gentil garçon ! »

VI. – Extrait de : Jacob LORBER, *Trois jours au Temple*, 1861.

Le grand-prêtre dit : « Si ce garçon est capable de faire ce qu'on rapporte à son sujet, il est clair comme le jour qu'il est possédé de Belzébut, le prince de tous les diables. Les forces divines ne peuvent agir en dehors du temple ! Il faut une pureté morale toute particulière pour recevoir cette force qui ne peut vous être donnée que par l'enseignement de Moïse et des prophètes dans le saint des saints du temple !

« Qui sait cela des Écritures sait également quel genre de miracles s'opère en dehors du temple. Le temple a le pouvoir de poursuivre inlassablement de tels enfants et de les faire disparaître à tout prix. S'il s'avérait, à la suite de nos futures recherches, que ce que tu dis de cet enfant est vrai, il faudra faire disparaître ce suppôt de Belzébut. »

Le juge romain dit : « Telle était votre coutume auparavant, mais ce n'est plus guère possible depuis que nous, les Romains, nous sommes vos maîtres et seigneurs, car l'épée de la justice est désormais entre nos mains, et qui se soulèvera sera traité, quel que soit son crime, comme un factieux. Mais j'apprends par ce garçon que dans votre orgueil insensé vous avez assassiné un grand-prêtre⁵ dans votre temple, parce qu'il avait des vues supérieures aux vôtres ! Sans doute avait-il éveillé votre jalousie, et cela suffisait pour vous pousser à le faire disparaître. Et ce, il y a douze ans, quand nous étions déjà les maîtres ici ! Ce cas sera examiné de plus près ; qui sait si vous ne serez passés au fil de l'épée de la justice romaine, avant que vous n'exerciez votre vengeance sur cet enfant prodige ! Je vous le dis, gens du temple, en vertu du pouvoir dont je suis investi, je passerai par l'épée quiconque essaiera de toucher à ce garçon⁶. Il n'en faudra pas davantage. »

Le grand-prêtre dit alors : « L'empereur nous a octroyé par écrit le droit d'exercer toute la justice dans le temple, aucun juge n'y a rien à redire. »

Le juge ajouta : « Je sais parfaitement jusqu'où s'étend votre droit d'exercer une juste discipline. Mais de là à mettre quelqu'un à mort, il y a un monde, et malheur à celui qui outrepassera ses droits ! »

Le grand-prêtre dit encore : « Qu'en est-il du pouvoir d'Hérode, tétrarque de Galilée ? N'a-t-il pas également droit de vie et de mort ? »

Le juge répondit : « Son droit de vie et de mort ne s'étend qu'à ses serviteurs, ses valets et ses esclaves ; et s'il use de ce droit, qu'il doit payer tous les dix ans, il se retrouvera bientôt sans serviteurs, d'autant que personne parmi nous n'est obligé de le servir et que chacun de ses serviteurs, et certains de ses esclaves même, peuvent quitter son service quand bon leur semble, échappant aussitôt à sa juridiction et relevant alors uniquement de la nôtre. [...]

« Et si tu espères t'appuyer sur le pouvoir d'Hérode pour t'emparer de ce garçon, tu te trompes entièrement. Quant à Hérode, il se gardera bien d'outrepasser ses droits.

⁵ Zacharie, le père de Jean le Baptiste. Son assassinat par les prêtres est évoqué en Matthieu, XXIII, 35.

⁶ La domination romaine de la Judée était donc un fait d'ordre providentiel, puisque ce furent les Romains qui protégèrent l'enfant Jésus contre les prêtres du temple, qui, sans cette protection, l'auraient assurément mis à mort.

« Ce garçon est maintenant sous ma protection. Je lui accorde le droit absolu de vous accabler de questions, et je resterai à ses côtés, car il y a plus de sagesse dans son cerveau et dans son âme qu'en vous tous et que dans tout votre sanctuaire ! Maintenant, cher et charmant garçon, tu peux reprendre la parole, j'ai fait place nette pour toi. »

VII. – Extrait de : Jacob LORBER, *Trois jours au Temple*, 1861.

Je regardai amicalement le juge romain en lui disant : « Tu es un païen, il est vrai, mais tu es juste et tu as bon cœur ; en vérité, lorsque le royaume de Dieu adviendra sur terre, toi et toute ta maison vous ne serez pas les derniers à y être reçus, et qui sera reçu connaîtra la béatitude éternelle et ne verra jamais plus la mort. »

Le juge dit : « Comment peux-tu me faire une telle promesse ? »

Je répondis : « Rien n'est plus facile, car, je te le dis, je connais fort bien ce garçon prodige, je suis son meilleur ami. Je n'oublierai pas de lui parler de toi et il te bénira, et sa bénédiction ne sera pas vaine. »

Le grand-prêtre se leva alors et dit : « Ce garçon est-il un dieu qu'il puisse bénir comme un dieu ? Ne sais-tu pas que seul Dieu peut bénir, et que son grand-prêtre, trois fois l'an, est revêtu du même pouvoir ? Comment peux-tu prétendre que ce garçon a la possibilité de bénir un homme et toute sa maison ? Quels maîtres avez-vous donc dans ton pays pour oser inventer de telles absurdités ? » [...]

Je dis : « Noé n'était pas un dieu et il a béni abondamment ses deux fils qui couvrirent sa honte ; et Isaac devenu aveugle dans sa vieillesse n'était pas plus un dieu lorsqu'il a béni Jacob et lui a donné le nom d'Israël, qui signifie "de toi sort le peuple de Dieu" ! Cette bénédiction est-elle restée sans fruits ? Quand tu demandes, avec cette superbe du temple, si ce garçon est un dieu, que me répondras-tu si je te dis : Oui il l'est, et avec plus de droit que vous lorsque vous écrivez : *Le Seigneur Yahvé Sabaoth à ses "dieux"* ! Si vous vous prenez pour des dieux, pourquoi ce garçon, doué de tant de vertus divines, ne serait-il pas Dieu, d'autant qu'il est issu en droite ligne de David ? Celui qui écoute la parole de Dieu et la met en pratique a la parole vivante en lui, et il est devenu lui-même une vivante parole de Dieu dans tout son être, donc en esprit il procède de Dieu. Qui peut alors prétendre que cet être ne procède pas entièrement de Dieu ? Celui qui s'est ainsi totalement transformé, pour devenir la vivante parole de Dieu, et est donc rempli de l'esprit de Dieu, n'est-il pas alors un Dieu ? Car la véritable plénitude de Dieu qui partout est visible doit l'être d'autant plus en l'homme. »

Le grand-prêtre dit : « Quelle insanité et quel blasphème profères-tu là, encore ? Il n'y a qu'un insensé pour dire de telles choses ! Ce verbiage ne peut que faire rire aux éclats un penseur clairvoyant ! » Là-dessus, le grand-prêtre se mit à rire bruyamment.

Mais je lui répondis : « Qu'appelles-tu insensé ? Seriez-vous insensés vous-mêmes, vous les prêtres, les anciens et les docteurs de la loi, qui êtes les auteurs et les propagateurs de ce que je viens de dire et que je puis immédiatement prouver ? »

Le grand-prêtre : « Que veux-tu prouver, espèce de gardien de pourceau, Galiléen effronté ? » Je répondis : « Apportez-moi le *Catéchisme populaire* ! » « Pourquoi faire ? » demanda le grand-prêtre. Je répondis : « Tu verras bien ! Tout d'abord, qu'on m'apporte le livre ! »

Le livre fut apporté et le grand-prêtre dit : « Que vas-tu en faire ? » Je répondis : « Tu vas voir. » J'ouvris le livre et priai le juge romain de lire les passages que je lui indiquai, ce qu'il fit à haute voix avec un plaisir évident :

« Celui qui écoute la parole de Dieu et la met en pratique a la parole vivante en lui et il est devenu lui-même une vivante parole de Dieu dans tous son être ; donc en esprit il procède de Dieu. Qui peut alors prétendre que l'homme tout entier n'est pas divin ? Celui dont tout l'être s'est transformé pour devenir la vivante parole de Dieu et qui est rempli de l'esprit de Dieu n'est-il pas alors un dieu, puisque la véritable plénitude de Dieu est partout visible et doit l'être d'autant plus en l'homme. »

Là-dessus, le juge romain ajouta : « Mais ce sont pratiquement les mêmes paroles que tu as dites tout à l'heure et pour lesquelles le grand-prêtre t'a traité de porcher insensé ! Cette histoire me paraît de plus en plus drôle ! Je suis curieux de voir ce qu'il en va sortir. »

VIII. – Extrait de : Jacob LORBER, *Trois jours au Temple*, 1861.

À cette lecture, le visage du grand-prêtre grimaça de colère.

Mais je lui dis : « Chef du temple, tout imprégné de connaissance divine, n'ai-je pas donné la preuve évidente que si j'ai dit quelque chose d'insensé, ce qui n'est pas le cas, vous en êtes vous-mêmes les auteurs et les propagateurs ? Et si j'ai dit une contre-vérité, tu es en droit de me souffleter pour mon effronterie. Mais tu auras du mal à le faire, du moment qu'il t'est impossible d'appeler “non-sens” ce que contient votre catéchisme. J'aimerais que tu m'apprennes la raison pour laquelle tu as fait cela. J'ai dit. À toi de parler. »

Infiniment embarrassé, le grand-prêtre eu l'air ridicule et ne sut que répondre. [...]

Je repris : « N'y a-t-il pas une loi et une coutume disant que tout grand-prêtre siégeant sur le trône de Moïse et d'Aaron doit connaître parfaitement chaque passage des Écritures et doit pouvoir éclairer toute personne qui est dans le doute ? Mais de quel secours peut être celui qui ne connaît même pas les textes très abrégés du *Catéchisme populaire*, et qui ferait rire tout juif pratiquant si, dans son ignorance, il taxait d'insanité ce que tout garçon juif doit savoir s'il veut être pris en apprentissage par un maître artisan ? »

Un autre ancien me mit en garde en me disant de bien songer à ce que représentait un grand-prêtre.

Je répondis alors : « Si je dis l'entière vérité, vais-je blesser un homme authentique ? Dites-le vous-même si ce dont je parle ici n'est pas dans les textes de Moïse et si les choses ne sont pas comme elles viennent d'être prouvées. Hélas ! les hommes de haute naissance ne sont pas jugés d'après leurs facultés spirituelles, mais uniquement d'après leurs richesses naturelles pour être appelés aux plus hautes charges qui les appauvrissent spirituellement, mais les enrichissent d'autant plus matériellement. Dites-moi si cela est juste aux yeux de Dieu ! [...] Qu'en dis-tu, juge romain, toi qui es païen ? »

Le juge répondit : « Je ne puis qu'approuver tout ce que tu as dit. Entre les murs de cette salle, tu peux parler ouvertement, mais ce ne serait évidemment pas habile de le faire devant le peuple en ces temps difficiles, et tu es un garçon par trop avisé pour le faire. Mais allons souper, maintenant ! Toi et Simon, vous êtes mes hôtes ! » Là-dessus, le juge leva la séance et convoqua l'assemblée pour le lendemain.